

**Grâce à votre générosité
plusieurs centaines
de milliers de personnes
pourront accueillir et
écouter le Saint-Père.
Merci pour votre soutien!**

Si vous êtes imposable, vous pouvez réduire 66% du montant du don de votre impôt sur le revenu (dans la limite de 20% du revenu imposable). Ainsi un don de 300€, ne vous coûte que 102€ après réduction fiscale.

Les données recueillies vous concernant nous sont nécessaires au traitement de votre don et à l'émission de votre reçu fiscal. Ces informations sont enregistrées dans un fichier, sécurisé et informatisé par l'Association diocésaine de Paris, à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel et à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 vous disposez d'un droit d'accès, rectification, portabilité, ou effacement des données, d'opposition et limitation de leur traitement, sur simple demande écrite à l'Association diocésaine de Paris, 10 rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris, ou par email à : dpo@diocese-paris.net. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vos coordonnées ne seront jamais communiquées à des tiers.



BON DE SOUTIEN

☐ **Oui, je soutiens l'organisation
de la venue du Saint-Père à Paris.**

Je fais un don de :€ (montant au choix,
des exemples de contributions vous sont présentées au verso de ce coupon)

Je renseigne mes coordonnées :

NOM Prénom

Adresse.....

.....
.....
.....

CP Ville



**JE FAIS MON DON
EN LIGNE sur
don.papeaparis.fr**



**JE DONNE PAR CHÈQUE
à l'ordre de : « ADP -
Visite du Pape à Paris »
à retourner dans
l'enveloppe T jointe**

VOTRE DON CONTRIBUE À FINANCER, PAR EXEMPLE :

60€

L'accueil
d'un groupe
paroissial
à une grande
célébration (points
de communion, livrets
de messe).

150€

Une contribution
aux équipements
permettant
à tous de suivre
les célébrations
dans de bonnes
conditions
(protection civile,
application internet,
sanitaires ambulants).

300€

Une partie
des dispositifs
d'accueil et
d'orientation des
pèlerins (accueil
et accompagnement
des personnes en
situation de handicap,
signalétique, panneaux
d'information).

600€

Une partie
des moyens
techniques
nécessaires à la
retransmission
d'une rencontre
majeure (écrans
géants, sonorisation).

1 000€

La participation
à l'installation
des infrastructures
d'un grand
rassemblement
(podium, sécurité
des pèlerins).

2 500€

Une contribution
significative
à l'organisation
d'une célébration
accueillant
des dizaines
de milliers
de personnes
(veillée et/ou messe
en plein air).